# LES RELATIONS POLITIQUES DES DUCS DE LORRAINE ET DE LA CITÉ DE METZ AU XV° SIÈCLE

PAR

# PHILIPPE SCHILLINGER

## INTRODUCTION

Au début du xve siècle, la Lorraine est une mosaïque de petites seigneuries, sans unité aucune. Les ducs de Lorraine vont alors entreprendre une politique de concentration territoriale et tenter ainsi de constituer, à leur profit, un État entre la France et l'Empire. D'autre part, ces princes désireront annexer à leurs duchés, dont l'économie était essentiellement rurale, un grand centre urbain qui leur faisait défaut. C'est pourquoi ils chercheront à conquérir la cité de Metz.

## CHAPITRE PREMIER

#### LA GUERRE DU DUC D'ORLÉANS

Avant même d'entreprendre cette politique de concentration territoriale, le duc de Lorraine Charles II allait se découvrir des rivaux. En effet, Louis d'Orléans cherchait à se constituer une principauté territoriale dans l'est, à l'aide de ces territoires qui n'étaient encore sous le pouvoir centralisateur d'aucun prince; ayant acquis le Luxembourg, il convoitait Metz. Alors qu'il soutenait le parti de Wenceslas de Bohême, les Messins venaient de reconnaître son rival à l'Empire, Étienne de Bavière; il avait, de ce fait, un bon prétexte de s'en prendre à ceux-ci. Il se contenta d'abord d'aider quelques seigneurs de la région qui ravageaient la campagne messine.

Devant le danger que représentait Louis pour leur indépendance, les Messins se tournèrent vers leur évêque, qui conseilla d'obtenir l'alliance du duc de Lorraine. Charles II, qui ne faisait pas partie des ennemis de Metz, avait eu de nombreux démêlés avec le royaume de France; aussi accepta-t-il, le 2 janvier 1406, de s'allier à la cité, d'autant plus que celle-ci s'engageait à lui verser de l'argent. Prétextant cet accord, Louis d'Orléans passa un traité d'alliance avec les ennemis de la ville et avec le duc de Bar, qui souhaitait également conquérir Metz et assurer ainsi la prépondérance de sa maison dans la

région, aux dépens de celle de Lorraine.

Pendant que les troupes du duc d'Orléans et de ses alliés se faisaient battre à Champigneulles, les fils du duc de Bar tentaient vainement de prendre Metz. Après ces échecs respectifs, les Barrisiens et Louis d'Orléans passèrent une nouvelle alliance dirigée contre les Messins. Cependant Louis fut assassiné le 23 novembre 1407. Ayant perdu son allié, le duc de Bar préféra traiter avec Charles II et la cité : il redoutait les représailles que ses voisins de Metz ne manqueraient pas de faire sur les terres de son duché, alors qu'il était maintenant seul à se défendre. Ainsi Lorrains et Messins s'étaient alliés face à des ennemis communs et en étaient venus à bout.

## CHAPITRE II

#### LA GUERRE DE LA HOTTÉE DE POMMES

En mariant son héritière, Isabelle, à René d'Anjou, Charles II prépara l'union des duchés de Bar et de Lorraine, première concentration territoriale importante. Le duc projeta ensuite de conquérir Metz, et découvrit à cette fin un prétexte de conflit. Nicole Chaillot, abbé de Saint-Martin-devant-Metz, avait fait cueillir dans le jardin de son abbaye une hottée de pommes qu'il se fit porter à Metz, en négligeant de payer les droits que percevait le duc de Lorraine sur les fruits qui sortaient de ses États. Charles II demanda alors aux magistrats de Metz de lui verser cette redevance. Ils refusèrent, déclarant que se soumettre à cette exigence serait contraire aux franchises et libertés de leur cité. Pour les réduire à sa volonté, Charles ordonna aux gens de guerre de ravager leurs terres, puis il instaura le blocus de leur cité. Enfin, comme ils ne voulaient toujours pas céder, il les défia lui-même, le 31 mai 1429.

A l'intérieur de la cité, le peuple souffrit énormément du blocus et de la guerre. Guillaume Josseaume, frère de l'Observance, arrivant alors à Metz, se fit le porte-parole de ceux qui se plaignaient : dans ses sermons, auxquels assistait une foule nombreuse, il affirmait que les Messins ne seraient pas plus malheureux si un prince gouvernait leur cité. Au contraire, un prince leur assurerait la paix et la sécurité, dont, notamment, les laboureurs et les marchands avaient tant besoin. Guillaume jugeait que l'indépendance de la cité était caduque. Il ne comprenait pas que les bourgeois résistassent au duc de Lorraine. Le succès de ce prédicateur fut immense. Une révolte était à craindre. Marchands, intellectuels et artisans avaient ourdi contre les seigneurs du gou-

vernement un complot qui finalement échoua.

Charles II ne sut pas saisir cette chance que venait de lui offrir le peuple de Metz. Il ne vit pas que la meilleure façon de prendre la ville était de favoriser cette révolte populaire : il s'obstina à vouloir la réduire par les armes, alors qu'il n'en avait pas les moyens, et il mourut avant d'y être parvenu.

## CHAPITRE III

## LA GUERRE DES ROIS

René d'Anjou, roi de Sicile, partit, lui aussi, à la conquête de Metz. Non seulement, ce duc de Lorraine poursuivit la politique de concentration territoriale entreprise par Charles II, mais il projetait également de constituer un État plus vaste entre la France et l'Empire à partir de ses domaines lorrains et provençaux. Toutefois, il avait pu constater la résistance qu'offrait Metz à ceux qui voulaient la réduire, lorsqu'en 1429 il avait aidé son beau-père à l'assiéger; aussi s'efforça-t-il d'obtenir le concours du roi de France. Charles VII, qui avait vu l'intérêt de cette ville, située entre son royaume, la Bourgogne, la Fiandre et l'Empire, accepta de mener ses écorcheurs sous les murs de Metz. Très vite, de nombreux villages de la campagne messine tombèrent en sa puissance. Et le roi, croyant être venu à bout de la résistance des bourgeois messins, leur fit entendre, en septembre 1444, quelles étaient ses conditions : proclamant hautement ses droits à la souveraineté de leur ville, en raison de l'héritage carolingien, il leur demandait de se donner à lui; en contrepartie, il s'engageait à les défendre contre leurs ennemis. Les Messins répondirent qu'ils ne pouvaient pas le prendre comme maître, ayant juré fidélité à l'Empire.

Charles VII continua donc à leur mener une guerre cruelle, insupportable à la population de la ville assiégée. Il dut reconnaître, cependant, qu'il ne viendrait pas à bout de leur résistance acharnée et, suivant l'avis de son entourage dont une partie s'était laissé acheter par les Messins, il abandonna le siège de la cité, moyennant une forte somme d'argent. Le duc de Lorraine, quant à lui, s'était effacé devant son puissant allié : c'était le roi de France qui avait tenté de conquérir la cité, plutôt que ce prince.

#### CHAPITRE IV

#### L'INTERVENTION ROYALE DE 1450

Après cet échec, René d'Anjou va à nouveau réclamer l'aide de Charles VII contre les Messins dont il avait des motifs de se plaindre. Cependant, le roi ne répondit pas cette fois à son appel : sollicité par les Messins, il s'était, d'autre part, rendu compte que la ville était encore trop puissante et qu'il fallait attendre que s'accentue sa décadence. Pour l'instant, il préférait cultiver l'amité des seigneurs de Metz, en leur donnant raison contre le duc de Lorraine.

7 560001 6 10

### CHAPITRE V

#### L'AFFAIRE DES CHANOINES DE METZ

René d'Anjou abandonna le duché de Lorraine à son fils Jean, ne conservant que le Barrois. Ayant d'autres soucis, le nouveau duc de Lorraine ne tentera pas de conquérir la cité et aucun conflit grave ne l'opposera aux Messins.

Prétextant la situation marginale de leur ville, les Messins avaient pu en accroître l'autonomie; ainsi ils s'étaient fait concéder le droit de ne payer aucun impôt et de ne fournir aucun contingent militaire à l'Empire; en contrepartie, ils devaient assurer eux-mêmes leur défense sans attendre d'aide de celui-ci. Ils se plaignirent, cependant, de n'avoir pas été secourus, alors que le roi de France et le duc de Lorraine avaient assiégé la cité. Mais c'était surtout des plaintes de principe; en fait, ils préféraient résister seuls à leurs agresseurs que d'être défendus par les empereurs qui auraient pu prendre prétexte de leur protection pour accroître leurs pouvoirs et ne plus respecter leurs franchises et libertés. La souveraineté du Saint-Empire n'était supportable aux Messins que dans la mesure où elle n'était pas trop contraignante.

En 1462, le pape et l'empereur réclamèrent des troupes aux Messins pour soutenir leur candidat à l'archevêché de Mayence. Se retranchant derrière leurs franchises, les seigneurs de Metz leur opposèrent un refus sous prétexte qu'ils ne désiraient pas dégarnir la défense de la cité, alors qu'ils avaient de nombreux ennemis. Mécontents de ce qu'on eût désobéi à l'ordre papal et impérial, les chanoines quittèrent la ville et demandèrent la protection de René d'Anjou, de Louis XI et du duc de Bourgogne. Ces princes furent très heureux d'avoir l'occasion d'intervenir dans les affaires de Metz; mais au lieu de soutenir les ecclésiastiques rebelles, ils cherchèrent plutôt à obtenir les faveurs des seigneurs de la cité. Ni Louis XI, ni Philippe de Bourgogne ne voulaient les heurter, chacun craignant, en effet, de voir l'autre utiliser militairement la ville.

#### CHAPITRE VI

#### LA TENTATIVE DE NICOLAS CONTRE METZ

Le duc Nicolas, comme Charles II et René d'Anjou, essaya, en 1473, de conquérir la cité. Cependant, pour la réduire, il n'eut pas recours à de puissants alliés, mais préféra utiliser la ruse et la surprise. Il prépara son expédition dans le plus grand secret; sans doute, voulait-il aussi éviter que les Messins, prévenus de sa tentative, n'en informassnt le roi de France ou le duc de Bourgogne et n'obtinssent de l'aide. Son plan était de se faire ouvrir par ruse une des portes de la ville, pour que ses soldats pussent y pénétrer; il échoua, cependant, car un boulanger messin, Harelle, réussit à donner l'alerte, alors que les Lorrains commençaient à entrer dans la cité.

Cette tentative de Nicolas causa un grand effroi parmi la population messine, qui s'était spontanément défendue contre la soldatesque lorraine. Les seigneurs du gouvernement profitèrent de cet émoi pour susciter chez elle des sentiments hostiles aux Lorrains et à leur duc. Ils considérèrent l'intervention d'Harelle comme miraculeuse et providentielle et affirmèrent que Dieu les avait protégés des mauvais desseins de Nicolas; ils voulaient ainsi provoquer la résistance du peuple au duc de Lorraine.

## CHAPITRE VII

## LA GUERRE DE 1490

Sous le règne de René II, l'hégémonie des ducs de Lorraine fit de grands progrès. La Lorraine, le Barrois et le comté de Vaudémont se trouvèrent définitivement réunis, tandis que l'oncle de René obtenait l'évêché de Metz. Poursuivant cette politique de concentration territoriale, le duc tenta, lui aussi, d'annexer la cité que n'avaient pas pu conquérir ses prédécesseurs : il va d'abord en soutenir les ennemis, puis il en instaurera le blocus. Enfin, le 17 février 1490, il la fera défier par son héraut.

Les seigneurs de Metz décidèrent de se concilier l'appui de tous les habitants: ils les consultèrent et leur firent demander si, à leur instar, ils étaient bien déterminés à se battre et à mourir, s'il le fallait, pour la liberté de Metz. Tous répondirent par l'affirmative.

La prise d'Ancy par les Lorrains et les exactions de ceux-ci ne firent que renforcer les sentiments hostiles que nourrissait la population messine à leur égard. De plus en plus, elle était déterminée à leur résister. De son côté, faute de pouvoir les payer, le duc dut renvoyer les mercenaires qu'il employait et ne conserva que ses vassaux et ses sujets qui lui devaient le service militaire : cela l'obligea à abandonner les villages messins dont il venait de s'emparer.

Après l'échec de plusieurs médiations, dont celle des envoyés du roi de France, René II, pour qui cette guerre était trop coûteuse, pria l'archevêque de Trèves d'arranger la paix entre les Messins et lui. Mais ceux-ci, conscients de leur puissance militaire, n'étaient pas résolus à traiter; grâce, cependant, à la persévérance du prélat, un accord fut finalement passé entre les deux protagonistes, au mois de juin 1490.

## CHAPITRE VIII

## LA TRAHISON DE JEAN DE LANDREMONT

Après l'échec de ses armées, René II essaya cette fois de prendre la cité par trahison. Un de ses serviteurs, le Lombard Jennon de la Molise, vint à Metz et s'assura le concours de deux habitants. L'un, Jean de Landremont, était seigneur de la ville; l'autre, Charles Cauvellet, était le châtelain préposé à la garde de l'une des portes de celle-ci. Tous deux avaient accepté, pour de l'argent, de trahir Metz en permettant aux soldats lorrains d'y pénétrer. Toutefois, Charles dénonça ce

complot. Les seigneurs de Metz firent arrêter Jean de Landremont, le jugèrent et le condamnèrent à un affreux supplice. Ils veillèrent à ce que le peuple assistât nombreux à sa mise à mort, qui eut lieu, à dessein, le 5 janvier 1492, car il se trouvait, en cette veille de l'Epiphanie, beaucoup d'étrangers dans la ville : les seigneurs désiraient que tous vissent comment l'on traitait à Metz un traître qui avait eu l'intention de livrer la cité au duc de Lorraine.

Ce supplice, qui fut un acte politique plutôt qu'un acte de justice, était une réponse à René II. Le duc avait demandé la libération de Jean de Landremont et avait menacé de faire subir son sort à tous les Messins qui tomberaient en son pouvoir. Les seigneurs de Metz ne cédèrent point devant cette menace, et le peuple, dont la haine pour les Lorrains s'accrut encore à la nouvelle de cette

trahison, approuva pleinement les décisions prises par la cité.

# CHAPITRE IX

## LA RÉSISTANCE DU PEUPLE DE METZ AU DUC DE LORRAINE

Malgré ses échecs, René II poursuivit son action contre la cité. Faute de ressources, il ne put reprendre les hostilités; il intensifia, cependant, le blocus de la cité, auquel il réussit à faire participer les Luxembourgeois. Il exigea, d'autre part, des Messins une forte somme d'argent, en échange de laquelle il s'engageait à faire la paix. Les seigneurs de Metz convoquèrent à ce sujet l'assemblée des états; Jean Aubrion, parlant au nom des gens des paroisses, prétendit que René méprisait les gens de la cité et qu'il les mépriserait davantage si on lui accordait ce qu'il demandait. Le peuple désormais prônait la résistance au duc de Lorraine.

René II, informé, ordonna de faire répandre, dans les rues de la cité, des lettres où il était écrit que les Messins étaient exploités par leurs seigneurs; le duc, pour sa part, se déclarait prêt à les prendre comme sujets et à leur assurer la paix et la sécurité nécessaires à leur commerce. Ces lettres n'eurent aucun effet.

L'accord de juin 1490 prévoyait que les différends qui surviendraient entre les deux États seraient réglés grâce à l'arbitrage de l'archevêque de Trèves et des représentants de Strasbourg. Les Messins allèrent donc se plaindre devant eux des torts que leur causaient les Lorrains; ceux-ci, pour ne pas être en reste, portèrent également certaines accusations contre la cité. Cependant, il fut donné raison aux Messins, et René II se découragea, comprenant qu'il ne viendrait jamais à bout de la résistance messine : en mai 1493, il passa un traité de paix avec la ville.

#### CHAPITRE X

LA CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE ENTRE LA CITÉ DE METZ ET LES PRINCES LORRAINS. LEURS RELATIONS ÉCONOMIQUES ET FÉODALES

La correspondance échangée entre la cité et les ducs concerne principalement des vols de bétail, des captures d'hommes et autres exactions commises par leurs sujets. A leur propos, seigneurs de Metz et princes lorrains vont également s'affronter. Les économies de la cité et du duché étaient dans une étroite dépendance, et cette situation aurait dû favoriser le rattachement de Metz à la Lorraine. D'autre part, les princes lorrains n'ont pas tenté d'imposer leur souveraineté en profitant des liens féodaux qui existaient entre les principaux seigneurs de Metz et eux.

## CONCLUSION

Malgré les conditions économiques et politiques, qui semblaient l'exiger, l'annexion de la cité de Metz au duché de Lorraine n'eut pas lieu : les Messins désiraient que leur ville restât libre, tandis que les ducs de Lorraine n'étaient pas en mesure de la conquérir par les armes.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

Edition d'une partie de la correspondance échangée par la cité et les princes lorrains de 1416 à 1443.

